

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 juillet 2017

DCM N° 17-07-06-24

Objet : Organisation de la 9ème édition de la manifestation Etudiant Dans Ma Ville.

Rapporteur: Mme SEGHIR

La Ville de Metz reconduit pour la 9ème édition l'opération Etudiant Dans Ma Ville durant 10 jours, du jeudi 21 au samedi 30 septembre 2017, en partenariat avec les associations étudiantes messines, Metz Métropole et l'Université de Lorraine. Au fil des ans, cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée. Elle répond à la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'ancrage territorial de tous les nouveaux étudiants et de créer des temps de rencontre avec les messins. Etudiant dans Ma Ville est aussi l'occasion de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire.

Cette manifestation est, en effet, co-construite avec un nombre toujours plus important de partenaires: qu'elles soient étudiantes ou partenaires de la vie étudiante, institutionnelles, culturelles, solidaires ou sportives, toutes les structures sont mobilisées depuis plusieurs mois. Cela fait sens pour l'intégration des étudiants sur le territoire messin, et ce dès la rentrée universitaire. Parmi les nouvelles associations qui rejoignent l'équipe d'organisation, on peut citer : l'Association Messine des Géographes Etudiants et la Fondation Abbé Pierre.

La manifestation débutera par la soirée de lancement jeudi 21 septembre qui pour la première fois se tiendra au Technopôle, dans le théâtre de verdure et les locaux de l'ENIM, organisée en étroite collaboration avec l'Université de Lorraine, les Grandes Écoles du territoire et les associations étudiantes. Cette inauguration festive fera suite à un circuit de découverte des lieux universitaires pour les étudiants primo-arrivants à Metz, en Mettis, organisé en partenariat avec l'Université de Lorraine et les TAMM.

L'édition 2017 sera l'occasion d'investir un nouveau lieu : la place de la Comédie samedi 23 septembre où sera organisée une course de Push Cars par la Fédération des Etudiants de Lorraine (Fédélor).

Chaque jour les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville et des micro-événements se tiendront dans les différents campus, notamment l'animation des Restaurants Universitaires en lien avec le CROUS. Concernant les actions sportives, le Club Metz Technopôle organisera la soirée des Jeux de Metz Technopôle

le mercredi 27 septembre, rencontres sportives et After Work entre les salariés des entreprises du Technopole et les Grandes Écoles. Sur le plan culturel, les étudiants pourront accéder plus facilement à des spectacles et expositions. Le Centre Pompidou Metz ouvrira ses portes jeudi 28 septembre pour trois visites guidées de l'exposition « Japan-Ness », suivi d'un DJ Set dans un univers Japonais mis en valeur par l'association Diffu'Son et la Dj School. A cette occasion sera inaugurée la Capsule « Tryptick Games », jeux-vidéos pour adolescents en présence de Radio Campus Lorraine.

Enfin, la grande journée de clôture se tiendra le samedi 30 septembre sur la place de la République avec au programme une animation continue de Radio Campus Lorraine, le défilé des étudiants à travers les rues du centre-ville, un village associatif, une auberge espagnole, des concerts en acoustique et des animations diverses. Une nouvelle thématique fait son entrée au programme et vient renforcer les animations proposées : sous le slogan « Bouge-toi », un parcours familial de géocaching et de découverte du centre-ville sera organisé par l'AMGE, et sur le village associatif une animation autour de la thématique « Bouge ton engagement » aura pour objectif de faire se rencontrer la jeunesse et les associations messines.

Cette année le double effet BAM se fera entendre, avec un premier concert le samedi 23 septembre dans le cadre du festival ZikaMetz, qui rejoint pour la première fois Etudiant Dans Ma Ville, et enfin le concert de clôture de la manifestation programmé par l'association Diffu'Son le samedi 30 septembre.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 40 470 €, dont 16 800 € de subventions proposées à huit associations pour la réalisation de leurs projets dans le cadre de cette manifestation. La Région Grand-Est et Metz Métropole seront sollicitées pour une participation financière.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

CONSIDERANT la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie étudiante et à son ouverture sur le centre-ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCORDER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées en vue de l'organisation de la manifestation Etudiant dans ma Ville :

- Association Lorraine E-sport.....	450,00 €
<i>Organisation d'une soirée jeux et d'un tournoi avec les Aventuriers de la SaulcyEté</i>	
- CRI-BIJ.....	700,00 €
<i>Coordination du village de clôture de la manifestation</i>	

- Radio Campus Lorraine	1 000,00 €
<i>Couverture de la manifestation et animation radio</i>	
- AFEV.....	150,00 €
<i>Actions de solidarités au nom du collectif œuvrant sur cette thématique</i>	
- Club Metz Technopole.....	1 500,00 €
<i>Jeux de Metz Technopole</i>	
- Association Inter-Cultures Promotion (AICP).....	2 000,00 €
<i>Auberge espagnole lors de la journée de clôture</i>	
- Association Bureau des Élèves ENSAM.....	3 000,00 €
<i>Gestion globale du défilé étudiant</i>	
- Diffu'son	8 000,00 €
<i>Animations musicales et concert de clôture</i>	
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la convention de partenariat avec l'Université de Lorraine et les conventions ou avenants à intervenir avec les organismes susvisés ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.	
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à percevoir les subventions de la Région Grand Est et de Metz Métropole destinées à l'organisation de cet évènement et à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions à intervenir avec les collectivités susvisées.	
La dépense totale s'élève à 16 800,00 € . Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.	
Vu et présenté pour enrôlement, Signé : Pour le Maire La Conseillère Déléguée,	
Nadia SEGHIR	

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
 Commissions : Commission Sport et Jeunesse
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la

date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 29 Absents : 26

Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ